	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au Règlement (UE) N° 2015/830	
	Polyéthylène haute densité Copolymère de 1-hexène	Numéro de version: 1.2 Délivré: 27-05-2019 Date de révision: 06-01-2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	Polyéthylène haute densité - Copolymère de 1-hexène
Nom du produit	HDB0355, HDB0358, HDB0763, HDB0763G, HDB1052, HDB6050, HDB6050U1, HDB8550, HDF1050, HDF1050XP, HDF8000, HDG0739, HDI0453U1, HDI0653U1, HDI0661U1, HDI0861U1, HDI2061, HDI4553, HDP0353, HDP3049LS, HDS0255, HDI0453U1.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	Pas d'information disponible.
-------------	-------------------------------

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Braskem Netherlands BV Weena 238 – 240, 9th Floor Tower C NL-3012NJ Rotterdam Courriel : polymer.compliance-europe@braskem.com Téléphone : +31107985002
Producteur	Braskem Idesa Blvd. Manuel Ávila Camacho #36 piso 24 Col. Lomas de Chapultepec Del. Miguel Hidalgo CP 11000 México DF - México +52 (55) 6234-1100 www.braskem.com


1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéros de téléphone d'urgence	+1 703-741-5970 (Internationale - 24h) + (33) -975181407 (France - 24h) + (32) -28083237 (Belgique - 24h) + (41) - 435082011 (Suisse - 24h)
--------------------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Description	Le produit n'est pas considéré comme dangereux aux termes du Règlement (CE) 1272/2008. Effets néfastes sur la santé humaine : En cas de poussières, Braskem suggère de les traiter comme des poussières ou particules incommodantes, en suivant les
-------------	--

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au Règlement (UE) N° 2015/830	Numéro de version: 1.2
	Polyéthylène haute densité Copolymère de 1-hexène	Délivré: 27-05-2019 Date de révision: 06-01-2020

	recommandations internationales La poussière est susceptible d'irriter l'appareil respiratoire. Effets sur l'environnement : Le produit devrait vraisemblablement montrer une persistance élevée et une lente dégradabilité.
--	---

2.2 Éléments d'étiquetage

Informations complémentaires	Étiquetage non requis selon le Règlement (CE) N° 1272/2008.
------------------------------	---

2.3 Autres dangers

Autres dangers	Pas d'information disponible.
----------------	-------------------------------

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

N'est pas applicable

3.2 Mélanges


Nom de la substance	N° CAS N° CE	Concentration	Classification	Phrase H
PE copolymère 1-hexène	25213-02-9 607-647-3	<100%	-	-

Autres informations, substances	Ne contient pas d'ingrédients ou impuretés pouvant justifier la classification dans une classe de dangerosité.
---------------------------------	--

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Aucun risque lié à l'inhalation à température ambiante. En cas d'inhalation de poussières ou de vapeurs à température élevée, amener la victime à l'air frais et la laisser au repos. Consulter un médecin. Se munir de la présente fiche de données de sécurité.
Contact avec la peau	Aucun risque pour la santé lié au contact cutané à température ambiante. En cas d'irritation suite au contact avec le produit chaud, rincer avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements imprégnés du produit. Consulter un médecin. Se munir de la présente fiche de données de sécurité.
Contact avec les yeux	Rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en conservant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact éventuelles. Consulter un médecin. Se munir de la présente fiche de données de sécurité.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au Règlement (UE) N° 2015/830	Numéro de version: 1.2
	Polyéthylène haute densité Copolymère de 1-hexène	Délivré: 27-05-2019 Date de révision: 06-01-2020

Ingestion	Rincer la bouche de la victime avec beaucoup d'eau. NE PAS FAIRE VOMIR! Consulter un médecin. Se munir de la présente fiche de données de sécurité.
-----------	---

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés	En cas de formation de poussières, leur inhalation peut entraîner la toux et des éternuements.
---	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Éviter tout contact avec le produit lors de l'assistance à une victime. Garder la victime au repos et au chaud. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Le traitement symptomatique doit inclure, avant tout, des mesures d'assistance telles que le rétablissement de la correction des perturbations hydroélectrolytiques et métaboliques ainsi que des soins respiratoires.
---	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés	Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse, eau pulvérisée.
---	--

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas d'incendie, peut produire des gaz irritants et toxiques tels que du monoxyde et du dioxyde de carbone.
--	---

5.3 Conseils aux pompiers


Équipement spécial de protection pour les pompiers	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque couvrant entièrement le visage.
--	---

Autres

Mesures en cas d'incendie	Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Combattre le feu à une distance de sécurité. Évacuer la zone.
---------------------------	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au Règlement (UE) N° 2015/830	Numéro de version: 1.2
	Polyéthylène haute densité Copolymère de 1-hexène	Délivré: 27-05-2019 Date de révision: 06-01-2020

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	<p>Contrôle de la poussière. : Le produit ne génère pas de poussière.</p> <p>Suppression des sources d'inflammation : Le produit n'est pas inflammable. Éliminer préventivement toutes les sources d'inflammation autour de la zone. Ne pas fumer dans la zone.</p> <p>Assurer une ventilation suffisante : Utiliser dans une zone bien ventilée.</p> <p>Prévention de l'inhalation ainsi que des contacts cutanés, avec les muqueuses, les membranes et les yeux. : Évitez tout contact avec les yeux. Porter l'équipement de protection indiqué à la Rubrique 8 de la fiche de données de sécurité.</p>
---	---

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas laisser ce produit chimique pénétrer dans l'environnement (sol, cours d'eau et eaux souterraines). Ne pas jeter directement dans l'environnement ou dans les égouts.
---	---

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Utiliser une méthode ne générant pas de poussière. Collecter le matériau dans des contenants appropriés et les déménager dans un endroit sûr.
---	---

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	<p>Pour toutes informations concernant une manipulation sûre, veuillez-vous référer à la Rubrique 7.</p> <p>Pour toutes informations concernant la protection personnelle, veuillez-vous référer à la Rubrique 8.</p> <p>Pour toutes informations concernant l'élimination, veuillez-vous référer à la Rubrique 13.</p>
--------------------------------	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation	Manipuler dans une zone bien ventilée ou disposant d'un système de ventilation/d'extraction local. Éviter tout contact avec les yeux et les vêtements. Éloigner les sources d'inflammation et de chaleur. Ne pas fumer. Utiliser des mesures de contrôle et des équipements de protection personnelle conformément aux indications de la Rubrique 8
Hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au
Règlement (UE) N° 2015/830

Polyéthylène haute densité
Copolymère de 1-hexène

Numéro de version: 1.2
Délivré: 27-05-2019
Date de révision:
06-01-2020

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le produit dans son emballage d'origine et dans un endroit frais, sec, protégé du rayonnement solaire direct et ignifugé. Conserver les contenants bien fermés. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Conserver hors de la portée des enfants.

Incompatibilités : Fluor, Acides forts, oxydants forts, solvants chlorés et composés aromatiques.

Matériaux d'emballage : La résine de polyéthylène étant un matériau inerte, elle peut être conditionnée dans des sacs de 25 kg ainsi que dans des grands sacs.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites nationales d'exposition professionnelle	Constituant	N° CAS	N° CE	Valeurs limites de moyenne d'exposition		Valeurs Limites à court terme d'exposition		Remarque	Source
				mg/m3	ppm	mg/m3	ppm		
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Non pertinent.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques	Assurer une ventilation mécanique ou une extraction directe vers l'extérieur. La présence d'une douche de sécurité et d'un rince-œil près du lieu de travail est recommandée. Les mesures de contrôle technique sont les plus efficaces pour réduire l'exposition au produit.
Protection des yeux / du visage	Lunettes de protection avec coques latérales. Éviter d'utiliser des lentilles de contact lors de la manipulation de ce produit.
Autres protections de la peau	Combinaison de protection adaptée.
Protection respiratoire	Un dispositif de protection respiratoire spécifique n'est pas requis.
Risques thermiques	Combinaison complète ventilée avec arrivée d'air ou autre vêtement thermorésistant disponible.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Ne pas rejeter directement dans l'environnement ou dans les égouts. L'eau de dilution de la lutte contre l'incendie peut entraîner une pollution.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au
Règlement (UE) N° 2015/830

Polyéthylène haute densité
Copolymère de 1-hexène

Numéro de version: 1.2

Délivré: 27-05-2019

Date de révision:

06-01-2020

Apparence	État physique : Solide Couleur : Translucide/blanc
Odeur	Non pertinent
Seuil olfactif	Non pertinent
pH	Non pertinent
Point de fusion / congélation	Non pertinent
Point d'ébullition initial et intervalle de points d'ébullition	Non pertinent
Point d'inflammation	Non pertinent
Vitesse d'évaporation	Non pertinent
Inflammabilité (état solide, gazeux)	Non pertinent
Supérieure / inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non pertinent
Pression de vapeur	Non pertinent
Densité des vapeurs	Non pertinent
Densité relative	Non pertinent
Solubilité	Soluble dans le xylène
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non pertinent
Température d'auto-allumage	350 °C
Température de dégradation	Non pertinent
Viscosité	Non pertinent
Propriétés explosives	Non pertinent
Caractéristiques oxydantes	Non pertinent
Densité	0,940 – 0,970 g/cm ³

9.2 Autres informations

Autres informations	Le temps maximal de stockage du polyéthylène est de 24 mois à compter de sa production, sauf pour les résines IDEALIS dont le temps e stockage maximal est de 30 mois.
---------------------	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité


10.1 Réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
------------	--------------------------------

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage Ne subit pas de dépolymérisation.
--------------------	--

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au Règlement (UE) N° 2015/830	Numéro de version: 1.2
	Polyéthylène haute densité Copolymère de 1-hexène	Délivré: 27-05-2019 Date de révision: 06-01-2020

Possibilité de réactions dangereuses	Réagit violemment en présence de fluorine.
--------------------------------------	--

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	Températures élevées. Matières incompatibles.
---------------------	---

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles	Fluor, acides forts, oxydants forts, solvants chlorés et composés aromatiques.
------------------------	--


10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition dépendent de la température de traitement et de la présence d'autres matériaux. La température de traitement est d'environ 250 °C. À cette température, les concentrations de certaines substance dangereuses, si elles sont détectées, sont inférieures au niveau d'action adopté par les référence internationales (ACGHI, NIOSH et OSHA). À des températures supérieures aux températures de fusion, le profil des produits de décomposition peut être différent et des fumées irritantes peuvent être dégagées.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Produit non toxique. DL50/orale/rat >4000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Les études épidémiologiques ont démontré un très faible potentiel de sensibilisation cutanée (un sujet sur les 201 sujets étudiés uniquement).
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet mutagène des cellules germinales connu.
Génotoxicité	Non pertinent
Cancérogénicité	Aucun effet cancérigène connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet toxique sur la reproduction connu.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Sous forme de poudre ou de poussière, peut entraîner une irritation respiratoire avec toux et éternuements.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	Aucun effet toxique connu en cas d'exposition répétée.
Danger par aspiration	Selon la température de traitement, des fumées irritantes peuvent être dégagées.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au Règlement (UE) N° 2015/830	
	Polyéthylène haute densité Copolymère de 1-hexène	Numéro de version: 1.2 Délivré: 27-05-2019 Date de révision: 06-01-2020

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité	Aucune valeur de toxicité écologique connue.
----------	--

12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Devrait montrer une persistance élevée et une lente dégradabilité.
------------------------------	--

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Un potentiel de bioaccumulation modéré à élevé est attendu. Polyéthylène homopolymère : logKow : 14,04 (évalué)
------------------------------	---

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol	Aucune information disponible.
----------------------	--------------------------------

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Aucune information disponible.
---------------------------------------	--------------------------------


12.6 Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination	<p>Doit être éliminé comme déchet dangereux conformément à la législation locale. Le traitement et l'élimination doivent être évalués spécifiquement pour chaque produit. Recycler toute partie non utilisée du matériau approuvé pour utilisation ou la retourner au fabricant ou au fournisseur Pour les autres méthodes, se reporter aux lois fédérales et des états.</p> <p>Produit résiduaire : Conserver le produit résiduaire dans son contenant d'origine, correctement fermé. L'élimination doit être effectuée de la même manière que pour le produit.</p>
Emballage	Les emballages doivent être remis pour réutilisation dans l'environnement de travail. Les contenants peuvent contenir des résidus de produit et ils doivent être fermés et remis pour élimination de manière appropriée. Le recyclage est permis dans la mesure où il est conforme à la législation pertinente. Les grands sacs sont consignés et peuvent être retournés à Braskem.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au Règlement (UE) N° 2015/830	
	Polyéthylène haute densité Copolymère de 1-hexène	Numéro de version: 1.2 Délivré: 27-05-2019 Date de révision: 06-01-2020

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Numéro ONU	Non classifié comme dangereux pour le transport.
------------	--

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition des Nations unies	Non pertinent
------------------------------------	---------------

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe(s) de danger pour le transport	Non pertinent
---------------------------------------	---------------

14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	Non pertinent
--------------------	---------------

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement	Non dangereux(se)
------------------------------	-------------------


14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non pertinent
---	---------------

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Se reporter à la réglementation. : - Organisation maritime internationale. MARPOL : Articles, protocoles, annexes, interprétations uniformisées de la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, telle que modifiée par le protocole de 1978 s'y rapportant, édition consolidée. OMI, Londres, 2006 - Organisation maritime internationale. Recueil IBC : Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac, ainsi que les normes et lignes directrices pertinents pour ce code. OMI, Londres, 2007
--	--

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au Règlement (UE) N° 2015/830	
	Polyéthylène haute densité Copolymère de 1-hexène	Numéro de version: 1.2 Délivré: 27-05-2019 Date de révision: 06-01-2020

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement


Réglementations européennes	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil, REACH. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil, CLP. Règlement de la Commission (UE) 2015/830.
Réglementations nationales	Il convient de respecter les règles nationales et locales en vigueur.
Autres réglementations, limitations et législations	Ne contient aucune substance sujette à des restrictions selon l'Annexe XVII de REACH. Ne contient aucune substance figurant dans la liste des substances candidates REACH. Ne contient aucune substance énumérée dans l'Annexe XIV de REACH.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique	Aucune information disponible.
------------------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications par rapport à la révision précédente	Numéro de version : 1
Abréviations	ACGIH - American Conference of Industrial Hygienists ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route CAS - Chemical Abstracts Service AEPC - L' Agence Européenne des produits chimiques IATA - Association internationale du transport aérien IBC/GRV - Grand Récipient pour Vrac IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses DL50 - Dose létale 50 % NIOSH - National Institute of Occupational Safety and Health VLEP -Valeur limite d'exposition professionnelle OSHA - Occupational Safety and Health Administration PBT - Persistants, Bioaccumulables et Toxiques REACH -Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des substances chimiques ONU - Organisation des Nations Unies vPvB - très Persistants et très Bioaccumulables
Références bibliographiques et sources de données	Règlement (CE) No 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil, REACH. Règlement (CE) No 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil, CLP. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. L'institut national de recherche et de sécurité (INRS), 2016. Base de données de l'inventaire C&L (ECHA). http://prevent.se (base de données).

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 et au Règlement (UE) N° 2015/830	Numéro de version: 1.2
	Polyéthylène haute densité Copolymère de 1-hexène	Délivré: 27-05-2019 Date de révision: 06-01-2020

	GESTIS - les valeurs limites internationales pour les agents chimiques - (la base de données). REACH - Dossiers d'enregistrement.
--	--

Autres

Autres informations	BRASKEM informe que la manipulation de toute substance chimique nécessite la connaissance préalable de ses risques par les utilisateurs. Il appartient à l'utilisateur du produit de proposer une formation de ses employés et de ses sous-traitants sur les risques potentiels liés au produit.
---------------------	--